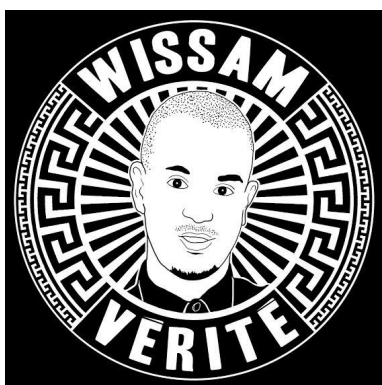


<https://www.ujfp.org/spip.php?article6719>



À Paris, le 5 janvier 2019, rassemblement pour la vérité sur la mort de Wissam El-Yamni



L'UJFP en action - Appels et manifestations -

Date de mise en ligne : mardi 16 octobre 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le jour de l'an 2012, Wissam El Yamni 30 ans retrouve des amis à La Gauthière son quartier d'enfance. Il est 3h20 du matin lorsqu'il est interpellé par la police au motif de « jet de pierres ». Appelés en renfort plusieurs policiers sont dépêchés, un impressionnant dispositif - les témoins parlent de 10 voitures - est alors mis en place bien que Wissam soit déjà immobilisé.



Plusieurs témoignages affirment que Wissam El Yamni a alors reçu des coups avant d'être embarqué et conduit au commissariat de police.

Après son arrestation, il est conduit au commissariat menotté.

Là, le pantalon baissé jusqu'aux chevilles pour mieux l'humilier, les policiers le passe à tabac devant des témoins présents dans le couloir. Témoins que la juge d'instruction refuse toujours d'entendre.

Wissam décédera 9 jours plus tard, le 9 janvier 2012.

Les quartiers de Clermont-Ferrand s'enflamment, la colère gronde.

Pour la calmer, les responsables de l'état ouvrent une enquête judiciaire.

L'enquête est ensuite marquée du début à aujourd'hui, par une série d'incohérences répétées comme des preuves

photographiques et audios qui disparaissent.

Une première autopsie bâclée réalisée sans le dossier médical, une contre-autopsie réalisée sur un corps en putréfaction inutilisable et qui n'est pas maintenu dans le froid, un corps que l'on redonne à la famille 6 mois après les faits...

Les expertises judiciaires sont réalisées par des experts incompetents ou malhonnêtes.

Le premier rapport du médecin légiste ne mentionne pas de fractures, étonnamment il mentionne des excroissances osseuses.

Or, les premiers médecins qui ont pris en charge Wissam nous ont bien confirmé que les radios montrent des fractures, ce qui est mentionné dans le dossier médical oublié. Le second médecin légiste, voulant couvrir les mensonges du premier, nous expliquera dans son rapport, qu'il est normal que les fractures aient été oubliées puisqu'elles sont anciennes et que Wissam vivait avec de nombreuses fractures sans le savoir.

Le second médecin légiste sera pris en flagrant délit de mensonges sur d'autres éléments, notamment cardiologiques, un troisième médecin légiste va devoir faire un nouveau rapport. Selon ce troisième médecin légiste, les fractures n'étaient pas anciennes mais pourraient s'expliquer par une chute lors de l'interpellation, une chute provoquant des multiples fractures, ce troisième médecin légiste sera pris en flagrant délit de mensonges sur d'autres éléments, notamment toxicologique, à l'heure de la rédaction de ce texte (octobre 2018), un quatrième médecin légiste doit réétudier les causes de la mort. Il aurait dû rendre son rapport en Mai 2018, il a cinq mois de retard. Rien n'est fait dans les temps...

Comment va-t-on cette fois justifier les causes de la mort, les traces de coups, les fractures, les marques de strangulation ?

A l'heure de l'écriture de ces événements, près de 7 ans après les faits, la vérité médicale n'est toujours pas reconnue. Les témoins du commissariat ne sont toujours pas entendus par la juge d'instruction, malgré nos demandes répétées.

Pendant ce temps, des policiers impliqués dénoncent le laxisme de la justice sur le journal télévisé régional et le plus haut gradé des policiers concernés a été promu et a, entre temps, reçu au nom de la République, par le préfet lui-même, une médaille d'honneur de la République.

La famille, depuis le premier jour de cette tragédie, épaulée par le comité, a diligenté des expertises indépendantes réalisées par des experts reconnus. Ces expertises réfutent point par point toute emprise de drogues au moment des faits et toute anomalie cardiaque.

Le comité Justice et Vérité pour Wissam, organise coorganise et participe régulièrement des manifestations, des sit-in, des prises de parole, des débats, des projections, des tournois de football, des repas, des chansons, des films, des campagnes de sensibilisation, des livres, des pétitions, des dessins, des sites internet, des affiches, des tee-shirts, des concerts, sur Clermont-Ferrand, dans sa région, en France et à l'étranger pour obtenir la justice et la vérité.

Dans le cadre des 7 ans de la mort de Wissam, nous organisons un rassemblement le Samedi 5 Janvier 2019 à 13h12 sur Paris, à Châtelet, près de la fontaine des innocents.